

## Généralités :

### Justificatifs à fournir par l'entreprise pour toute AFS


1. Pour la réservation de l'aide	2. Pour la confirmation de l'aide	3. Pour le versement de l'aide
<ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire de demande de réservation signé du responsable légal de l'entreprise reçue durant la période de validité de l'offre (cf. cachet de la poste)</li> </ul> <p><b>Conditions d'éligibilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer d'un effectif salarié compris entre 1 et 49 salariés,</li> <li>- Etre implanté en Ile-de-France,</li> <li>- Cotiser au régime général de la Sécurité sociale</li> <li>- Adhérer à un service de santé au travail,</li> <li>- Tenir à jour le document unique d'évaluation des risques</li> <li>- Informer les IRP de la demande</li> <li>- Pas d'injonction ou cotisation supplémentaire en cours</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Devis ou bon de commande détaillé du matériel à financer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bon de commande (signé par l'entreprise bénéficiaire de l'aide)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Duplicata ou copie certifiée conforme(s) de la facture datée dans la période de validité de l'offre et revêtue des mentions manuscrites suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Copie conforme à l'original »</li> <li>- Mode de règlement et date de règlement</li> <li>- Nom, fonction et signature du responsable légal de l'Entreprise (signature fournisseur non valable)</li> <li>- Date et cachet de l'entreprise</li> </ul> </li> <li>RIB original ou imprimé à partir d'un fichier électronique et comportant en original :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- le cachet de l'entreprise,</li> <li>- la signature, le nom et la fonction du responsable légal de l'entreprise</li> <li>- attestation indiquant que le compte bancaire est à usage professionnel si le compte est au nom du responsable de l'entreprise</li> </ul> </li> <li>Attestation URSSAF de vigilance originale de moins de 3 mois</li> </ul>




### Règles de cumul d'AFS




Sauf disposition contraire dans les conditions générales de chaque dispositif, le cumul d'AFS est limité sur la durée d'une COG :



- à 3 dispositifs d'AFS différents (le contrat TPE comptant pour 1 dispositif d'AFS)
- à 25 000 € de subvention par dispositif (le nombre de subvention par dispositif n'est pas limité mais les demandes groupées sont préférables)
- le cumul des aides publiques pour la mesure subventionnée ne doit pas excéder 70% de l'investissement




## Dispositions particulières



Nom de l'AFS	Cible et Code risque	Risques traités	Mesures financées <sup>i</sup>	Règles de financement	Mesure de prévention obligatoire	Période d'effet	Justificatifs particulier à fournir	
							Pour réserver l'aide	Pour le versement de l'aide
<b>AIR BONUS</b>  Nationale	<b>Garage</b> (50.1 ZF, 34.1 ZE, 50.1 ZC et 50.2 ZH)  <b>Centre de contrôle technique</b> (741GB, 742CB, 743BA) avec agrément préfectoral	CMR (gaz d'échappement)	Dispositif de captage localisé conforme aux cahiers des charges  OPTION : Ventilation générale (tx de renouvellement de l'air >5)  Possibilité de financement d'une ventilation générale, si présence d'un captage localisé conforme dans l'établissement.	<b>40 % plafonné à :</b> - 5000€ /captage neuf (VL) - 3000€ /captage rénové (VL/PL) - 1000 € / ventilation générale (à partir de sept. 2016)  1 subvention par entreprise (demande groupée pour les multi établissements)  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 1 septembre 2016</i>	Information sur le risque CMR et formation à l'utilisation du matériel	Début : 13/04/15  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	Pour réserver l'aide  <a href="#">Formulaire de réservation</a>  Devis avec : - mention « conforme au CDC de l'AMRP »  - Montant de la vérification des performances du dispositif	Pour le versement de l'aide  <a href="#">Attestation des performances</a> du dispositif et de la formation du personnel

Nom de l'AFS	Cible et Code risque	Risques traités	Mesures financées i	Règles de financement	Mesure de prévention obligatoire	Période d'effet	Justificatifs particulier à fournir	
							Pour réserver l'aide	Pour le versement de l'aide
<b>AQUA BONUS</b>  Nationale	<b>Pressing</b> (714AC, 930BA)	CMR (perchlo)	Combiné(s) de lavage à l'eau et de séchage  OPTION : Cabine de détachage avec - rejet de l'air à l'extérieur - vitesse d'aspiration frontale de 0.5 m/s minimum.	<b>40 %</b> plafonné à : - 10 000€ pour le 1er combiné - 10 000€ pour le 2ème combiné - 5 000€ pour le 3ème combiné  3 équipements maximum	Formation « aqua nettoyage » d'un salarié par matériel financé ( <a href="#">liste indicative d'OF</a> )  Enlèvement du matériel « perchlo »	Début : 13/04/15  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>	Attestation(s) de formation à l'aqua nettoyage  Attestation d'enlèvement de la machine perchlo
<b>BATIR+</b>  Nationale	CTN B	CHUTE TMS HYGIENE	- protections de trémie - passerelles d'accès - escaliers provisoires (conforme à la NFP 93522) - grue à montage automatisé - plateforme à maçonner - bungalow de chantier  OPTION : Coffret électrique et/ou recette à matériaux  Matériels conformes <a href="#">au cahier des charges</a>	<b>40 %</b> plafonné à 25 000 €  <b>50 %</b> plafonné à 25 000 € si financement d'un bungalow  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 1 septembre 2016</i>	-	Début : 01/09/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  <a href="#">Attestation de conformité</a> au cahier des charges signé par le fournisseur	-
<b>ECHAFAUDAGE+</b>  Nationale	CTN B	CHUTE DE HAUTEUR	- Echafaudage de pied MDS (20% du cout en GC) - Echafaudage roulant MDS  OPTION : Remorque de transport et/ou escalier d'accès à l'échafaudage  Matériel inscrit dans la <a href="#">liste de la CNAMTS</a>	<b>40 %</b> plafonné à 25 000 €  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 1 juin 2016</i>  Pour les demandes d'avant le 1 juin, plafond de : - 6000 € pour les échafaudages de pied - 3000 € pour les échafaudages roulant - 2000 € pour les remorques et les escaliers	Formation MDS d'1/10 salarié par OF conventionné AM-RP ( <a href="#">liste des OF conventionnés</a> )	Début : 01/09/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  Devis avec 20% du cout HT affecté aux GC  Attestation de formation par OF conventionné	-

Nom de l'AFS	Cible et Code risque	Risques traités	Mesures financées <sup>i</sup>	Règles de financement	Mesure de prévention obligatoire	Période d'effet	Justificatifs particulier à fournir	
							Pour réserver l'aide	Pour le versement de l'aide
<b>FILMEUSE+</b>  Nationale	CTN A CTN C CTN D CTN E CTN F CTN G	TMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Filmeuse à plateau rotatif</li> <li>- Filmeuse à bras tournant</li> <li>- Housseuse automatique</li> </ul> Matériels conformes aux normes EN 415-5 ou 415-6 et pourvues de sécurité pour éviter les risques de pincement par les rouleaux.  OPTION : Convoyeurs d'entrée et de sortie de filmage et/ou étude ergo.	<b>50 % plafonné à 25 000 €</b>  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 1 juillet 2016</i>	-	Début : 01/07/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  Justificatif mentionnant les moyens prévus pour sécuriser la zone de travail (rampes d'accès, enceintes, grilles de protection, barrage immatériel, pupitre déporté...)	-
<b>GARAGE PLUS SUR</b>  Nationale	<b>Garage</b> 501ZA, 501ZB, 501ZC, 502ZH  <b>Effectif &lt; 20 sal.</b>	CMR TMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fontaines biologiques</li> <li>- Système fermé de lavage automatique des pistolets à peinture solvantée</li> <li>- Table élévatrice à hauteur de levage limité (pont de carrossier)</li> <li>- Démonte pneu semi-automatique avec bras d'assistance et élévateur de roue associé</li> </ul> Matériels conformes au cahier des charges : - <a href="#">CDC fontaine</a> - <a href="#">CDC lavage pistolet</a> - <a href="#">CDC pont de carrossier</a> - <a href="#">CDC démonte pneu</a>	<b>50 % plafonné à 25 000 €</b>  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 1 juillet 2016</i>	-	Début : 01/07/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  Devis ou bon de commande indiquant la conformité au CDC	Attestation de conformité au CDC signé du fournisseur : - <a href="#">Attest. fontaine</a> - <a href="#">Attest. lavage pist</a> - <a href="#">Attest. pont</a> - <a href="#">Attest. dém. pneu</a>
<b>PRECISEO</b>  Nationale	<b>Salon de coiffure</b>  <b>930 DB</b>	TMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bacs de lavage à hauteur réglable</li> <li>- Sèche cheveux légers et peu bruyants</li> </ul> Matériels listés sur <a href="http://moncoiffeursengage.com">moncoiffeursengage.com</a>	<b>50 % plafonné à 5 000 €</b>  <b>Aide renouvelable une seule fois (soit 10 000 € maxi par entreprise) ; la 1ère AFS doit être versée avant réservation de la 2ème.</b>  <b>Investissement minimal de 500 €</b>	-	Début : 30/09/13  Fin de résa : 01/09/17  Clôture : 10/12/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  Attestation SIST de moins de 1 an  Attestation DU/IRP	

Nom de l'AFS	Cible et Code risque	Risques traités	Mesures financées i	Règles de financement	Mesure de prévention obligatoire	Période d'effet	Justificatifs particulier à fournir	
							Pour réserver l'aide	Pour le versement de l'aide
<b>MANUT+</b>  Régionale <b>Fin du financement des monte-meubles le 01/01/17</b>	<b>Transport Logistique Déménagement</b> 602MD, 602ME, 602MF, 602NA, 602PC, 631BD, 631EB, 631EC, 634AA, 634CH, 641CA	TMS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulateurs à ventouse</li> <li>- Tables élévatrices mobiles</li> <li>- Tables élévatrices fixes</li> <li>- TPEGL à conducteur porté ou accompagnant – 1 palette</li> <li>- TPEGL à conducteur porté – 2 palettes</li> <li>- Dynamique à colis</li> <li>- Tiroir à palette</li> <li>- Filmeuse automatique</li> <li>- Distributeur de palettes fixe ou mobile</li> <li>- Convoyeur télescopique gravitaire ou motorisé</li> <li>- Scanner fixé au doigt</li> <li>- Transpalette électrique avec franchissement de trottoirs</li> <li>- Bâchage motorisé camion</li> <li>- Hayon élévateur de camion</li> <li>- Diable électrique</li> <li>- Monte-pianos</li> <li>- Monte meuble</li> </ul> Matériels conformes au <a href="#">cahier des charges CRAMIF</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manipulateurs à ventouse → <b>50%</b></li> <li>- Tables élévatrices mobiles → <b>50%</b></li> <li>- Tables élévatrices fixes → <b>50%</b></li> <li>- TPEGL à conducteur porté ou accompagnant – 1 pal. → <b>2000 €</b></li> <li>- TPEGL à cond. porté – 2 pal. → <b>4000 €</b></li> <li>- Dynamique à colis → <b>50 % (4u. max)</b></li> <li>- Tiroir à palette → <b>50 %</b></li> <li>- Filmeuse auto → <b>50 % (2u. max)</b></li> <li>- Distrib. de pal. fixe ou mobile → <b>50%</b></li> <li>- Convoy. tél. gravit. ou mot. → <b>50%</b></li> <li>- Scanner fixé au doigt → <b>50%</b></li> <li>- Transpal. élect. avec franchissement de trottoirs → <b>50%</b></li> <li>- Bâchage motorisé camion → <b>50%</b></li> <li>- Hayon élévateur de camion → <b>2000 €</b></li> <li>- Diable électrique → <b>50%</b></li> <li>- Monte-pianos → <b>50%</b></li> <li>- Monte meuble → <b>50%</b></li> </ul> Aide plafonnée à 25 000 €	-	Début : 15/01/15  Fin de résa : - 01/07/17 - 01/01/17 <b>pour les monte-meubles</b>  Clôture : 30/10/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>	Attestation SIST de moins de 1 an  Attestation DU/IRP  Déclaration CE de conformité <b>sauf</b> pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tables élévatrices manuelle</li> <li>- Dynamique à colis</li> <li>- Tiroir à palette</li> <li>- Convoy. gravit.</li> <li>- Scanner à doigt</li> </ul>
<b>PRECISEO</b>  Nationale	<b>Salon de coiffure</b> 930 DB	TMS	Matériels listés sur <a href="http://moncoiffeursengagement.com">moncoiffeursengagement.com</a>	<b>50 % plafonné à 5 000 €</b>  Aide renouvelable une seule fois (soit 10 000 € maxi par entreprise) ; la 1 <sup>ère</sup> AFS doit être versée avant réservation de la 2 <sup>ème</sup> .  Investissement minimal de 500 €	-	Début : 30/09/13  Fin de résa : 01/09/17  Clôture : 10/12/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>	Attestation SIST de moins de 1 an  Attestation DU/IRP

Nom de l'AFS	Cible et Code risque	Risques traités	Mesures financées i	Règles de financement	Mesure de prévention obligatoire	Période d'effet	Justificatifs particulier à fournir	
							Pour réserver l'aide	Pour le versement de l'aide
<b>STOP ESSUYAGE</b>  Nationale	<b>Café, Hotel restaurant</b> 553 AC	TMS COUPURE	Ensemble "osmoseur et lave-verres équipé de 3 paniers"  OPTION : - adoucisseur - paniers supplémentaires - dispositif anti-buée - socle de rehausse  Matériel conforme au <a href="#">cahier des charge de l'AM-RP</a>  → <a href="#">Liste indicative de matériels conformes</a>	<b>50 %</b> plafonné à 25 000 €  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 01/07/16</i>	-	Début : 01/07/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  Devis incluant 3 paniers à verre et la formation à l'utilisation.  Si le matériel n'est pas dans la liste, le devis doit mentionner la conformité au CDC	-
<b>TMS PRO DIAG.</b>  Nationale	TOUS CTN	TMS	- Formation d'une personne ressource TMS  - Prestation ergonomique pour la réalisation d'un diagnostic - plan d'actions  OF dans la <a href="#">liste INRS</a> <a href="#">Liste indicative de cabinet d'ergonomie</a>	<b>70 %</b> plafonné à 25 000 €  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 03/05/16</i>	-	Début : 03/05/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  <a href="#">Attestation de compétence</a> du prestataire du diagnostic ergo	-
<b>TMS PRO ACTION</b>  Nationale	TOUS CTN	TMS	Tout matériel ou formation préconisé dans un plan d'actions issu d'un diagnostic ergonomique réalisé par une personne compétente en prévention des TMS	<b>50 %</b> plafonné à 25 000 €  <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 03/05/16</i>  Financement crédit – bail possible	Diagnostic et plan d'action réalisé par une personne compétente en matière de prévention des TMS	Début : 03/05/16  Fin de résa : 15/07/17  Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  <a href="#">Attestation de compétence</a> du prestataire du diagnostic ergo  Diag. ergo et plan d'action	-

Nom de l'AFS	Cible et Code risque	Risques traités	Mesures financées <sup>i</sup>	Règles de financement	Mesure de prévention obligatoire	Période d'effet	Justificatifs particulier à fournir	
							Pour réserver l'aide	Pour le versement de l'aide
<b>TRANSPORT + SUR</b>  Nationale	<b>Transport routier de marchandises</b> 602 MD, 602 ME, 602 PC, 631 DA, 634 AA	ROUTIER TMS	Equipement de sécurité du camion regroupé en packs : - "Tracteur" - "Porteur" - "Semi-remorque non frigorifique" - "Semi-remorque frigorifique" Chaque pack prévoit des équipements optionnels (notamment tire palette automoteur) Pack conforme <a href="#">au cahier des charges de l'AM-RP</a>	Aide forfaitaire de : - 5 500 € pour le pack "Tracteur" - 3 000 € pour le pack "Porteur" - 1 800 € pour le pack "Semi-remorque non frigorifique" - 2 800 € pour le pack "Semi-remorque frigo" Prise en charge des options variable en fonction du pack (prise en charge à 50% du tire palette par exemple) Prise en charge du matériel en LOA ou LLD au prorata des versements (cf. règle de calcul dans la LR 35/2016 § 4.1.1.5) <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 03/05/16</i>	Formation à l'utilisation des équipements de sécurité ( <a href="#">attestation sur l'honneur</a> à fournir)	Début : 01/09/16 Fin de résa : 15/07/17 Clôture : 15/11/17	<a href="#">Formulaire de réservation</a>  <a href="#">Attestation de conformité au cahier des charges</a> signé par le fournisseur	<a href="#">Attestation de formation</a> à l'utilisation des équipements de sécurité Certificat CE de conformité pour chaque véhicule financé Déclaration CE de conformité des matériels de manutention financés <i>En cas de LOA ou LLD :</i> - Duplicata ou copie certifiée conforme du contrat de LOA ou LLD - attestation de versements des loyers
<b>STOP AMIANTE</b>  Nationale	CTN A CTN B CTN C CTN I	AMIANTE	- Aspirateur avec filtre THE et système de changement de sac en sécurité - Unité mobile de décontamination - Dispositif de production et de distribution d'air - Masque complet à adduction d'air Matériel conforme au cahier des charges INRS	<b>40 % plafonné à 25 000 €</b> Nombre d'équipement financé limité par entreprise : - Aspirateur : 2 unités - Unité mobile de décont. : 1 unité - Dispositif de prod. d'air : 1 unité - Masque : 2 unités <i>Paiement direct possible (sans réservation) dès lors que la facture est postérieure au 03/05/16</i>	Formation d'1/5 salariés au risque «Amiante» par un organisme de formation certifié ou habilité.  Liste des organismes de formation certifiés	Début : 01/10/16 Fin de résa : 15/07/17 Clôture : 15/11/17	Formulaire de réservation  Devis mentionnant la conformité au cahier des charges	Attestation(s) de formation au risque « amiante »

<sup>i</sup> Les matériels financés par AFS doivent être neufs et être propriété intégrale de l'entreprise (sauf pour Transport+ et TMSPRO action où l'acquisition par LOA ou LLD est possible)